

23 mai 1873

DÉBATS DU SÉNAT DU CANADA

Le vendredi 23 mai 1873

Son Honneur le Président occupe le fauteuil à onze heures de l'avant-midi.

* * *

BILL CONCERNANT LE HAVRE DE QUÉBEC

L'ordre du jour porte la troisième lecture du bill pour amender de nouveau les actes concernant l'administration et l'amélioration du havre de Québec.

L'hon. M. CAMPBELL dit qu'il a, à la suggestion de son honorable ami d'en face (M. Skead), qui a soulevé quelques objections contre le bill à la deuxième lecture, accepté un amendement, proposé en annexe à l'article 18, pour empêcher l'imposition de taux, péages et droits sur les bois équarris, en grumes ou flacheux, et les madriers ou bois de sciage, expédiés du port de Québec par mer à une destination en dehors de la province de Québec avant le premier jour de janvier 1874.

L'amendement est adopté.

Le bill, tel qu'amendé, est envoyé à la Chambre basse, qui ne l'a pas accepté. Le bill est alors adopté par le Sénat dans sa version originale.

Le Sénat, ayant attendu quelque temps des bills en provenance de la Chambre des communes, s'ajourne jusqu'à deux heures et demie de l'après-midi.

À la reprise de la séance, sur la motion de l'hon. M. CAMPBELL, appuyée par l'hon. M. AIKINS, le bill pour accorder à Sa Majesté certaines sommes nécessaires pour subvenir à certaines dépenses du service public est adopté.

* * *

SANCTION ROYALE

Son Excellence le Gouverneur-Général occupe le fauteuil à trois heures. Après quelques minutes, la Chambre des communes est convoquée, et Son Honneur le Président M. Cockburn, présente le bill des subsides et les autres bills adoptés depuis la dernière visite officielle de Son Excellence au Sénat, pour qu'il leur donne la sanction royale.

Les mesures suivantes sont présentées et reçoivent la sanction royale :

Acte pour pourvoir au maintien de l'ordre à bord des steamers à passagers.

Acte pour amender l'acte du fonds de retraite du service civil.

Acte pour amender l'acte de la compagnie du chemin de fer d'Érié et Niagara de 1863.

Acte pour incorporer la compagnie d'impression et de publication du *Citizen*.

Acte pour incorporer la compagnie des mines d'argent dite North Star.

Acte pour modifier l'Acte sur les brevets de 1872.

Acte pour incorporer la compagnie du pont du Canada et de la rivière Détroit.

Acte pour amender de nouveau l'Acte concernant les banques et le commerce de banque.

Acte pour incorporer la Banque de St-Hyacinthe.

Acte pour incorporer la Banque Victoria du Canada.

Acte pour incorporer la Banque Stadacona.

Acte pour incorporer la Banque Impériale.

Acte pour incorporer la Chambre de commerce de la Puissance.

Acte concernant la Maison de la Trinité et les commissaires du havre de Montréal.

Acte visant à mieux protéger les cours d'eau et rivières navigables.

Acte pour incorporer la compagnie d'acier breveté de Date (responsabilité limitée).

Acte pour incorporer la Chambre de commerce du comté de King.

Acte pour étendre les pouvoirs de la compagnie de télégraphe de Montréal, et pour d'autres fins.

Acte pour amender les actes incorporant la compagnie du pont suspendu de Queenston.